

La pragmatique après Grice : contexte et pertinence

Jacques Moeschler
 Département de linguistique
 3, rue de Candolle
 Université de Genève
 CH-1211 Genève 4

1. Introduction

La pragmatique, en tant que discipline des sciences du langage, n'a que depuis peu reçu un statut autonome. Cela est essentiellement dû à la façon dont les aspects pragmatiques du langage ont été formulés en linguistique et à la dépendance étroite de la pragmatique vis-à-vis de la linguistique. Depuis peu, un courant pragmatique nouveau a émergé, courant que l'on peut qualifier de *pragmatique radicale*, dont l'intérêt principal réside dans l'autonomie de la pragmatique relativement à la linguistique et dans son insertion dans les sciences cognitives.

Cet article a pour but d'une part de présenter un tableau quelque peu différent des études de pragmatique de celui qui est généralement proposé en France, et d'autre part de montrer, bien que cela puisse paraître paradoxal, l'intérêt pour la linguistique de la prise en compte de la position pragmatique radicale.

2. Le langage et les faits pragmatiques : énonciation, indexicaux et contexte

Avant de proposer un tableau général des approches sur la pragmatique, attardons-nous un peu sur les faits pragmatiques illustrés dans le langage. Si la linguistique s'est tant intéressée à la dimension pragmatique du langage, c'est qu'un certain nombre de faits de syntaxe et de lexique demandent la prise en compte de faits extérieurs à la langue. Ces faits peuvent, grossièrement, se réduire à des faits où l'énonciation, à savoir de l'événement historique que constitue la production d'un énoncé dans une situation précise, intervient comme composante de l'énoncé. Les exemples les plus significatifs sont constitués par les verbes performatifs, les connecteurs, les adverbes d'énonciation et encore la négation, comme l'illustrent les exemples suivants :

- (1) Je te conseille de ne pas intervenir
- (2) Jean vient de se marier, mais ne le dis à personne.
- (3) Sincèrement, je ne ferais pas un procès.
- (4) Anne n'a pas trois enfants, elle en a quatre.

Dans chacun de ces exemples, la compréhension de l'énoncé mobilise la prise en compte de l'énonciation. En (1), le locuteur conseille à son interlocuteur de ne pas intervenir (il réalise un acte illocutionnaire via son énonciation); en (2), le connecteur *mais* n'enchaîne pas sur le contenu "Jean vient de se marier", mais sur son énonciation (comme le laisse entendre *ne le dis à personne*); en (3), ce qui est déclaré sincère, ce n'est pas la phrase énoncée, mais son énonciation; enfin, en (4), ce qui est nié n'est pas la phrase *Anne a trois enfants* (elle est en fait

impliquée par “Anne a quatre enfants”), mais la possibilité d’affirmer que Anne a trois enfants.

Tous ces exemples montrent que la simple description d’un verbe comme *conseiller*, d’un connecteur comme *mais*, d’un adverbe comme *sincèrement*, ou encore de la négation, ne peut pas se limiter à leur contenu dénotatif : toutes ces expressions supposent que la prise en compte du dispositif même de l’énonciation (associé à l’usage du langage) fait partie de leur description linguistique. En d’autres termes, sans prise en compte de leur dimension pragmatique, pas de possibilité de description linguistique.

Pendant un certain nombre d’années, la recherche linguistique s’est intéressée à ce type de faits, qui montraient l’intégration de l’énonciation dans la structure de la langue. Cette perspective ne pouvait qu’être acceptée dans la tradition de la linguistique française, puisqu’elle répondait, en partie au moins, au programme de recherche formulé par Benveniste (cf. Benveniste 1966 et 1974). Sa description des pronoms personnels, comme des temps verbaux, montrait en effet une dépendance étroite entre faits morphologiques et dispositif énonciatif. Dans la prolongation de cette tradition, la perspective pragmatique intégrée d’Anscombe et Ducrot a produit, notamment à propos de l’argumentation et de la polyphonie, des avancées notoires dans la compréhension de la structure de la langue (cf. Anscombe & Ducrot 1983).

Cela dit, mis à part ces données linguistiques de portée pragmatique, la linguistique a rencontré quelque difficulté à traiter de faits d’usage du langage très élémentaires. Commençons par les pronoms personnels et les temps verbaux, dont la description proposée par Benveniste intégrait des dimensions de l’énonciation (corrélation de *subjectivité* et de *personnalité* pour les pronoms personnels, plans d’énonciation comme le *discours* ou *l’histoire* pour les temps verbaux). Le problème est crucialement posé par les marques déictiques, comme les pronoms personnels de première et de deuxième personnes, ou par un temps déictique comme le présent. La caractéristique principale des expressions déictiques est de fonctionner comme des variables dont la valeur dépend de leur usage dans une situation particulière : tout locuteur utilisant le pronom *je* s’identifie lui-même en disant *je*, de même toute phrase au présent décrit un événement qui est cotemporel au moment de son énonciation.

Ces données ne semblent pas, *a priori*, bien différentes des premières, les faits d’énonciation illustrés par les performatifs, certains emplois des connecteurs et de la négation, et les adverbes d’énonciation. A y regarder de plus près cependant, on doit constater que ces expressions ne sont pas seulement dépendantes de l’énonciation, au sens où elles impliquent une prise en compte des conditions de leur usage, mais au sens où c’est en fonction des valeurs particulières des coordonnées de l’énonciation (temps, lieu, personne) qu’elles sont interprétées. Mais une pragmatique des langues naturelles qui se limiterait à une pragmatique des marques déictiques (dite *pragmatique indexicale*) n’est pas suffisante pour imposer un programme de recherche global sur la langue. Pourquoi ? Simplement parce que n’importe quelle sémantique, notamment les sémantiques formelles issue de la tradition logique, n’ont pas de difficulté à augmenter leur pouvoir descriptif pour spécifier l’interprétation des expressions contextuellement dépendantes. En d’autres termes, une description pragmatique des langues naturelles suppose une théorie des indexicaux, mais il ne suffit pas de disposer d’une théorie des indexicaux pour construire une théorie de l’usage du langage, à savoir la pragmatique.

Que faut-il donc encore, si les faits d'énonciation et d'indexicalité ne suffisent pas ? On pourrait se montrer un peu plus ambitieux, et demander que la pragmatique soit une véritable théorie du contexte. Finalement, les performatifs n'ont d'usage performatif que dans des contextes particuliers, le présent n'a sa valeur reportive que dans des contextes particuliers et la connaissance du contexte, incluant les coordonnées personnelles, spatiales et temporelles, suffit pour décrire les indexicaux. Si on demande à la pragmatique de résoudre le problème du contexte, c'est que celui-ci intervient de manière cruciale à la fois pour déterminer la valeur d'expressions linguistiques contextuellement dépendantes, mais aussi, et surtout, pour décrire des interprétations contextuelles non marquées linguistiquement.

Prenons l'exemple (5), tiré, avec son commentaire, de Lakoff & Johnson (1985, 22) :

(5) Veuillez prendre le siège au jus de pomme.

«En elle-même, cette phrase n'a aucune signification, puisque l'expression "siège au jus de pomme" n'est pas un moyen conventionnel de se référer à un objet quelconque. Mais la phrase est parfaitement sensée si l'on prend en considération le contexte dans lequel elle a été émise. Une personne qui a passé la nuit chez des amis descend prendre son petit déjeuner. Il y a quatre couverts, trois verres de jus d'orange et un jus de pomme. L'expression "siège au jus de pomme" devient claire. Elle reste évidente le lendemain matin, alors qu'il n'y a plus de jus de pomme : le siège ainsi désigné est facilement reconnu.»

Ce qu'illustre un exemple comme celui-ci (*Veuillez prendre le siège au jus de pomme*) est un fait tout à fait général que seule une théorie du contexte peut résoudre : **le sens dépend du contexte**. Les sous-entendus, les ironies, ou plus généralement les *implications*, semblent être sensibles au contexte, et dépendre, plus spécifiquement d'un contexte particulier pour prendre valeur. Ce constat illustre une propriété des faits pragmatiques strictement dépendants du contexte (i.e. qui ne sont pas déclenchés par une quelconque indication linguistique) : **changez le contexte, et vous changerez l'interprétation**. Intuitivement, cela veut dire que le siège au jus de pomme peut désigner un autre siège que celui qui est près de la fenêtre, celui-là précisément qui, le premier jour de notre rencontre, était signalé par un verre de jus de pomme : il peut, dans un autre contexte, désigner la malheureuse chaise qui a été inondée de jus de pomme à cause de la maladresse de mon fils, ou tout ce que vous voudrez. Techniquement, ces faits pragmatiques sont décrits comme **annulables** : ils valent dans certains contextes, mais ne valent plus dans d'autres.

Le lecteur serait en droit d'attendre ici une explicitation d'une théorie du contexte : la thèse de la dépendance contextuelle est intuitivement satisfaisante, elle inclut de plus les indexicaux et les faits d'énonciation linguistiquement marqués. Malheureusement pour lui, une telle approche n'a pas donné lieu à la théorie pragmatique qu'il aurait pu, l'espace d'un instant, entrevoir. Pourquoi ? Cela tient à trois raisons principales, de natures différentes. La première raison tient à l'existence d'une thèse inverse, dominante en linguistique jusqu'il y a peu, la thèse de l'autonomie du sens; la seconde tient aux doutes légitimes quant à la faisabilité d'une telle entreprise; enfin, la troisième est liée aux défauts d'une version technique de la thèse de la dépendance contextuelle, la théorie de la connaissance commune.

3. Les difficultés de la théorie de la dépendance contextuelle

La première difficulté pour une théorie de la dépendance contextuelle réside dans survivance, forte en linguistique, d'une thèse inverse, la thèse de l'**autonomie du sens**. Cette thèse dit simplement que **le sens est dans les mots**, thèse qui a été à l'origine de tout le programme de la sémantique structurale. Cela signifie que le sens a été, à la suite de l'article programmatique de Hjelmslev "Pour une sémantique structurale" (cf. sa reprise dans Hjelmslev 1971), défini de manière purement différentielle et oppositive (cf. néanmoins, pour une conception immanentiste revisitée, Rastier 1987, 1991 et 1994). J'ai essayé de montrer dans Moeschler (1993) et dans Moeschler et al. (1994) les raisons informelles qui ont permis à la linguistique d'accepter la thèse de l'autonomie du sens. Schématiquement, cela tient à l'existence, dans la structure des langues (notamment le français et l'anglais) d'un répertoire d'expressions métaphoriques (la *métaphore du conduit*), dans lequel les significations reçoivent le statut d'objets autonomes, les expressions linguistiques celui de contenants, la communication consistant à transférer d'un pôle à l'autre les contenants (cf. Reddy 1981 pour une description détaillée, et Lakoff & Johnson 1985 et Fauconnier 1984 pour une conception différente de la signification).

La thèse de l'autonomie du sens a eu deux conséquences majeures, qui n'ont pas été sans incidence sur le peu d'intérêt que la linguistique structurale a pu avoir pour l'énonciation et le contexte, et sur la limitation, en France tout au moins, de la pragmatique à une pragmatique intégrée à la sémantique. Premièrement, la linguistique structurale a évacué de son champ le problème de la **référence**, et il a fallu que les linguistes redécouvrent récemment les travaux des philosophes pour en faire un véritable objet d'étude linguistique (cf. le remarquable travail de défrichage de Kleiber 1981, et les récents travaux d'Anne Reboul, synthétisés dans Reboul 1991, Reboul 1994, et Moeschler & Reboul 1994, chapitres 4, 5, 12, 13 et 14). Deuxièmement, la thèse de l'autonomie du sens a implicitement exclu la prise en compte du **contexte** de la description linguistique : d'une part, le contexte relèverait de l'usage du langage et ne concernerait pas la description linguistique, notamment celle de la signification des lexèmes; d'autre part, pour des raisons indépendantes, la position structuraliste a récusé la possibilité même d'une théorie des contextes, les contextes étant par définition infinis, non typifiables (contrairement aux énoncés), et quand bien même ils le seraient, leur modélisation ne relevant pas des sciences du langage.

J'aimerais rapidement expliciter ces deux aspects, dont le second explique en partie la méfiance des linguistes pour la thèse de la dépendance contextuelle. Une manière d'évacuer la complexité du contexte est d'utiliser la distinction, classique en logique, entre *type* et *occurrence* (c'est la position défendue en sémantique argumentative par Racciah 1986 et 1990, dans la tradition de la théorie de la l'argumentation dans la langue de d'Anscombe et Ducrot). Cette position consiste à distinguer d'une part des *énoncés-occurrence*, produits contingents, dépendants des situations particulières et des locuteurs particuliers, et d'autre part des *énoncés-type*, qui correspondent à tout ce que les énoncés-occurrence ont en commun moins leurs propriétés contextuelles. Ainsi, une phrase comme (6) peut donner lieu à un grand nombre d'énoncés-occurrence,

produits par des locuteurs différents dans des contextes différents, mais ces énoncés seront tous les occurrences d'un même énoncé-type.

(6) Mon gorille est sur le piano.

Si, de plus, on peut montrer que les indications pragmatiques de l'énoncé-type sont instructionnelles, alors une sémantique de l'énonciation est possible, sans recourir à une théorie du contexte¹. Cette position, pour légitime qu'elle soit du point de vue méthodologique, devrait en fait aller plus loin : il faudrait par exemple appliquer la distinction type/occurrence aux contextes eux-mêmes : un contexte-occurrence serait le contexte particulier attaché à l'interprétation d'un énoncé-occurrence particulier, alors que le contexte-type en serait la réduction...contextuelle. Mais c'est ici que les problèmes surgissent. Outre le caractère redondant par rapport à la distinction type/occurrence appliquée aux énoncés, on ne voit pas très bien ici ce que serait un contexte-type : par définition, un contexte est toujours particulier, variable d'une situation de discours à l'autre, etc.

Le second aspect correspond donc à **l'infinie variété des contextes**, dont on a tiré partie pour évacuer, contrairement à la position résumée précédemment, la possibilité d'une théorie scientifique du contexte. L'argument peut se formuler de la manière suivante : (i) si les informations pertinentes pour constituer le contexte ne sont pas délimitables *a priori*, les constituants linguistiques composant l'énoncé sont eux en nombre limité; (ii) si les contextes pertinents pour comprendre un énoncé ne sont pas dénombrables *a priori*, les structures linguistiques, bien que donnant lieu en principe à un nombre infini de phrases, sont elles en nombre fini. En d'autres termes, l'argument consiste à prétendre que si une théorie des langues naturelles est possible, c'est que l'ensemble des structure linguistiques possibles n'est pas infini, alors que si une théorie du contexte est impossible, c'est que les contextes nécessaires pour interpréter les énoncés sont infinis. Ce type d'argument a une conséquence majeure : il conduit à un scepticisme radical à propos de tout projet, pertinent *a priori* pour les sciences cognitives, de développement de systèmes de compréhension et de génération du langage naturel. En effet, si une description scientifique du contexte est impossible (sous l'hypothèse que je viens de présenter), alors il est impossible d'envisager une compréhension globale ou holistique de la communication verbale, puisque celle-ci est intrinsèquement dépendante du contexte.

L'argument, tel que je viens de le présenter, est-il fondé ? Ma réponse est négative, et cela tient au fait qu'il prend pour acquis que le contexte contient un nombre infini (ou en tout cas très grand et variable) de paramètres. J'aimerais montrer que cette conception du contexte est naïve, et n'a jamais été à l'origine des théories pragmatiques. Mais avant de montrer comment le contexte peut être restreint dans sa définition, je vais brièvement proposer une alternative, *a priori* satisfaisante, que l'on appelle traditionnellement la *théorie de la connaissance commune*.

La **théorie de la connaissance commune** est en fait la théorie la plus répandue, voire la théorie dominante en pragmatique. Cette théorie (cf. par

¹ Pour justifier méthodologiquement sa position, Raccah utilise la métaphore du rasoir d'Occam, qui est devenu jetable : on coupe ce qui dépasse, mais on ne le fait que lorsque cela est nécessaire.

exemple Stalnaker 1977 et van der Auwera 1979) repose sur l'idée que la communication verbale n'est possible que si elle est basée sur un certain nombre de faits ou de propositions que les interlocuteurs tiennent mutuellement pour vrais et qui n'ont pas besoin d'être explicités. L'exemple classique de ce type de manifestation, au plan linguistique, est constitué par les présuppositions pragmatiques, définies comme les propositions que le locuteur croit que l'auditeur croit vraies, et que l'auditeur est amené à supposer que le locuteur croit vraies. Outre les difficultés formelles à la théorie de la connaissance commune (elle conduit en effet à une régression à l'infini dans la procédure de vérification du caractère commun des connaissances, cf. Sperber & Wilson 1992 et Moeschler & Reboul 1994, chapitre 8 pour une synthèse), la théorie de la connaissance commune est soumise à une seconde objection, beaucoup plus forte : elle suppose en effet que les connaissances communes sont à la fois des conditions nécessaires et des conditions suffisantes pour la communication. Or cela est fortement contestable, pour les raisons suivantes.

Premièrement, il n'est pas suffisant qu'une proposition fasse partie de l'ensemble des propositions qui définissent la connaissance commune pour qu'elle fasse partie du contexte nécessaire à l'interprétation de l'énoncé : très souvent, nous construisons le contexte sur la base d'autres informations ou nous pouvons inférer les propositions nécessaires pour interpréter l'énoncé. Prenons l'exemple suivant :

(7) Je ne mange pas de viande : je suis linguiste.

La prémisse implicite (inférée), nécessaire pour interpréter l'énoncé, est du type (8) :

(8) Les linguistes sont végétariens.

Or il est peu probable que cette proposition fasse partie de la connaissance commune : l'interlocuteur doit la construire, même si sa connaissance du monde l'amène à la considérer comme une proposition fausse.

Deuxièmement, il n'est nullement nécessaire qu'une proposition fasse partie de la connaissance commune pour appartenir au contexte. Cette contrainte serait nécessaire si on pouvait supposer que la réussite de la communication est garantie à tous les coups. On peut mettre en doute cette hypothèse, surtout si, comme le fait la pragmatique, on recourt à un modèle de l'inférence, complétant le modèle du code, pour expliquer la communication verbale. Le recours au modèle de l'inférence implique que la réussite de la communication n'est jamais garantie à 100% : l'interlocuteur fait des hypothèses sur ce que veut communiquer le locuteur, et ces hypothèses peuvent être soit confirmées (et la communication réussit) soit infirmées (et la communication échoue). Si on fait donc l'hypothèse que la communication verbale est un processus à risque (à savoir jamais entièrement garanti), alors il n'est plus nécessaire d'associer connaissance commune et contexte.

Une théorie du contexte ne peut pas être une théorie de la connaissance commune, ni admettre sans nuance la thèse de la dépendance contextuelle. Il faut donc nous tourner vers une approche différente du contexte. Mais avant de proposer une théorie récente et novatrice sur la façon de définir le contexte (la théorie de la Pertinence), j'aimerais indiquer comment, à la suite des travaux de Grice, la pragmatique a contourné le problème du contexte.

4. Règles et principes pragmatiques

Le paradoxe, dans l'histoire de la pragmatique, est que la pragmatique n'a jamais, sauf depuis peu dans la théorie de la Pertinence, prétendue être une théorie du contexte. Il n'y a guère, en effet, que la tradition logiciste du langage, représentée en pragmatique par la logique illocutionnaire (cf. Searle & Vanderveken 1985 pour ses fondements, Vanderveken 1991 pour un développement, et Vanderveken 1992 pour une présentation synthétique) pour considérer que l'interprétation d'un énoncé peut être représentée comme une fonction d'un énoncé dans un contexte (l'énoncé étant la constante, et le contexte ou la classe de contexte la variable).

La tradition gricéenne a introduit un principe d'analyse tout différent : interpréter un énoncé revient à opérer des inférences non démonstratives sur la base de principes et de règles pragmatiques, universelles. La théorie des implicatures conversationnelles est en effet basée sur l'hypothèse que les interlocuteurs coopèrent lors de l'échange verbal, et que la coopération se traduit soit par le *respect*, soit par la violation ostensive (on dira l'*exploitation*) des règles ou maximes de conversation (quantité, qualité, pertinence et manière). Ces règles disent respectivement que le locuteur doit donner autant, mais pas plus d'informations qu'il n'est requis (maximes de quantité), qu'il ne doit pas donner une information qu'il croit être fausse ou pour laquelle il manque de preuves (maximes de qualité), que l'information doit être pertinente (maxime de pertinence), et que sa formulation doit être claire, i.e. qu'il doit éviter les obscurités, les ambiguïtés, être ordonné et bref (maximes de manière). De manière générale, le processus de recouvrement des implicatures conversationnelles, qui recourt au principe de coopération et aux maximes de conversation, peut se résumer de la manière suivante (cf. Grice 1975/1979) :

- (9) *Procédure de déclenchement d'une implicature conversationnelle*
1. Le locuteur L a dit P.
 2. L'interlocuteur I n'a pas de raison de supposer que L n'observe pas les maximes de conversation ou du moins le principe de coopération.
 3. Supposer que L respecte le principe de coopération et les maximes implique que L pense Q.
 4. L sait (et sait que I sait que L sait) que I comprend qu'il est nécessaire de supposer que L pense Q.
 5. L n'a rien fait pour empêcher I de penser Q.
 6. L veut donc que I pense Q.
 7. Donc L a implicité Q.

On notera que si l'on donne cette interprétation à la théorie des implicatures de Grice, alors ni le principe de coopération ni les maximes de conversation ne sont des «normes socio-communicatives» (Berrendonner 1994, 209-210). Ce sont, au sens fort, des principes d'inférence, et plus spécifiquement, des principes d'inférence non démonstrative (i.e. leurs conclusions ne sont pas obligatoires).

Ce qui est donc surprenant, c'est que la théorie pragmatique qui a donné lieu aux développements les plus impressionnants (cf. notamment Gazdar 1979, Levinson 1983, Horn 1989) n'est nullement une théorie du contexte ou une théorie de la dépendance contextuelle : c'est une théorie basée sur des principes et des règles de communication et de rationalité. En d'autres termes, si la

communication verbale n'est pas seulement une affaire de code, mais également une affaire d'inférence, alors les inférences sont nécessairement pilotées par un principe général de communication (le principe de coopération) et des règles de rationalité universelle (les maximes de conversation).

L'oeuvre de Grice a eu une importance fondamentale dans le développement de la pragmatique, non seulement parce que la stratégie gricéenne permet de contourner les difficultés de la théorie de la dépendance contextuelle, mais surtout parce qu'un grand nombre de faits de sens ont reçu, à partir du dispositif d'analyse gricéen, une interprétation pragmatique. La pragmatique a ainsi, subitement, changé de statut. De pouvelle de la linguistique², elle est devenue une stratégie d'analyse du langage, dont la fonction est essentiellement de simplifier la description linguistique et de permettre de conserver une sémantique vériconditionnelle (la pragmatique ne s'occupant que des aspects non vériconditionnels des énoncés comme les implicatures). Un bon exemple de cette stratégie est illustré par un type particulier d'implicature conversationnelle, les **implicatures scalaires**.

La pragmatique gricéenne a été particulièrement efficace pour expliquer, à partir de sa signification logique vériconditionnelle (celle qui nous est traditionnellement donnée dans les tables de vérité des manuels d'introduction à la logique), le sens en usage des connecteurs logiques (cf. Moeschler & Reboul 1994, chapitre 6 pour une présentation d'ensemble). L'exemple le plus spectaculaire est constitué par la différence entre la signification logique inclusive de *ou* et ses emplois exclusifs en langue naturelle. Comment expliquer cette différence ? Plusieurs solutions s'offrent. La première consisterait à refuser de mettre en relation les significations logiques et linguistiques : après tout, *et* et *ou* sont des mots qui appartiennent à des langues différentes (formelle d'une part et naturelle d'autre part) et qui ont des syntaxes et des sémantiques différentes. Cela dit, pour être valide, la solution anti-logiciste doit encore expliquer les multiples emplois d'un même mot (comme *ou*), *et*, de fait, devra choisir entre deux options : soit *ou* est ambigu sémantiquement, soit il ne l'est pas, mais il faut alors expliquer les emplois exclusifs à l'aide d'une signification de base, par exemple inclusive, ce qui contredirait la solution anti-logiciste dans laquelle elle se situe. Finalement, il ne semble y avoir que deux solutions raisonnables, indépendamment de l'option logiciste ou non logiciste : ou l'on adopte une **théorie de l'ambiguïté**, selon laquelle des mots comme *ou* (mais cela vaut aussi pour *et*, *si*, la négation, et tout autre connecteur non logique) sont ambigus, ou l'on adopte au contraire une **théorie de l'univocité**, selon

² Cette acception péjorative doit être comprise de la manière suivante : la pragmatique s'occuperait de tout ce dont la linguistique ne voudrait ou ne pourrait pas traiter. Prenez un fait de langage très simple, comme la question *Peux-tu me passer le sel ?* L'interprétation de la question comme requête, la détermination de l'attitude propositionnelle du locuteur (ici de désir associé à la demande), l'assignation d'un référent au pronom de deuxième personne, la force comme l'atténuation ou encore la politesse de la requête, les raisons qui poussent le locuteur à demander le sel, la détermination du contexte dans lequel l'énoncé est proféré, sa place dans le discours, ses effets, etc., tous ces faits seront considérés comme hors du champ de la linguistique proprement dite. Or, comme nous le verrons, tous ne sont pas directement pertinents pour la pragmatique, et seuls les trois premiers relèvent directement de son domaine.

laquelle ces mots n'ont qu'une seule signification, mais plusieurs sens en usage, dont ils sont dérivés par des principes pragmatiques. La solution gricéenne adopte la deuxième option, qu'elle motive, en termes méthodologiques, par le recours au **principe du rasoir d'Occam modifié** de Grice, qui stipule qu'il faut éviter de multiplier les significations attachées à une expression (cf. Grice 1978).

Appliquons ce principe à l'exemple de *ou* : sa signification sera inclusive, donnée par la sémantique du connecteur bivalent \vee . Pour expliquer son sens exclusif, comme dans le *Fromage ou dessert* des menus de restaurant, on recourra à un principe pragmatique, le principe d'implicature scalaire. Que nous dit ce principe ? Simplement que si deux expressions sont ordonnées dans une échelle quantitative, alors le terme inférieur implicite la négation du terme supérieur, le terme supérieur impliquant lui le terme inférieur. L'argument doit encore admettre que *ou* appartient à une échelle quantitative dont le terme supérieur est *et* : $p \text{ et } q$ implique $p \text{ ou } q$, alors que $p \text{ ou } q$ implicite la négation de $p \text{ et } q$ ($\text{non } (p \text{ et } q)$). Comment dès lors obtenir l'interprétation exclusive de *ou* ? Simplement par conjonction du sens inclusif de *ou* et de la négation de la conjonction, ce qu'exprime (10) :

$$(10) \quad (p \vee q) \wedge \neg (p \wedge q) \equiv p \vee q^3$$

En d'autres termes, on obtient l'interprétation préférée de *ou* (sens exclusif) à partir de son sens logique (inclusif) et d'un principe pragmatique, le principe d'implicature scalaire. La conséquence est que la pragmatique permet de conserver des hypothèses sémantiques minimales, mais surtout se voit confier un statut explicatif : seul le recours à la pragmatique permet en effet d'expliquer le sens en usage des expressions des langues naturelles. Dans cette perspective, la pragmatique a fait un pas qualitatif de géant : non seulement elle permet de simplifier la description linguistique, mais elle donne en plus une explication élégante, générale à des faits d'interprétations réguliers, et ce sans recourir à une théorie du contexte.

5. Pertinence et contexte

La pragmatique post-gricéenne, dont la théorie de la Pertinence de Sperber & Wilson (1986/1989) est la version la plus achevée, est à la fois une théorie de la cognition et une théorie du contexte, et contraste sur ce point avec les approches néo-gricéennes dont j'ai parlé au paragraphe précédent. La Pertinence est une théorie cognitive dans la mesure où elle fait des hypothèses très fortes sur la nature des inférences pragmatiques : celles-ci relèvent du

³ On peut montrer sans difficulté, en recourant à la technique des tables de vérité, que (9) est bien un théorème, à savoir une proposition toujours vraie. La table de vérité ci-dessous explicite cette démonstration :

P	Q	$(P \vee Q)$	\neg	$(P \wedge Q)$	\neg	$(P \wedge Q)$
V	V	V	F	V	F	F
V	F	V	V	F	V	V
F	V	V	V	F	V	V
F	F	F	F	F	V	F

système central de la pensée, au sens de Fodor (1983/1986), et l'ensemble des faits pragmatiques (principalement d'inférence) se localisent à ce niveau d'organisation cognitive, dont la caractéristique principale est d'être non spécialisé et de correspondre à une faculté horizontale : le système central de la pensée s'oppose sur ce point aux systèmes d'entrée (ou périphériques), modulaires et spécialisés. Si la linguistique relève d'un système d'entrée, la pragmatique relève du système central de la pensée : plus question dès lors d'envisager une pragmatique d'orientation linguistique, ou intégrée à la linguistique : la pragmatique de la Pertinence, comme théorie cognitive, fait donc une hypothèse forte sur la séparation entre la linguistique et la pragmatique.

En second lieu, la théorie de la Pertinence est une vraie théorie du contexte, ou en tout cas rend possible le projet de définir la pragmatique comme une théorie du contexte. Comment cela est-il possible, si, comme nous l'avons vu, la seule pragmatique raisonnable est une pragmatique des principes ou des règles, comme la pragmatique gricéenne ? La réponse à cette question passe par la notion de Pertinence, et plus spécifiquement par le principe de pertinence, qui subsume les principes et les règles gricéennes, et par une définition radicalement différente du contexte.

L'une des idées fortes de la théorie de la pertinence est que l'usage du langage n'est régi par aucun principe ou aucune règle pragmatique en dehors du principe de pertinence. Le principe de pertinence stipule que le locuteur a produit l'énoncé le plus pertinent dans les circonstances, à savoir que tout acte de communication (ici verbale) communique la présomption de sa propre pertinence. Ce principe, à première vue maximaliste, a une vertu explicative non négligeable : il explique pourquoi le destinataire accepte de prêter attention et de traiter l'acte de communication qui lui est destiné. Tout traitement demandant un coût cognitif, il faut expliquer pourquoi ce traitement s'opère automatiquement (l'interlocuteur n'a pas à choisir de prêter attention au non à une acte de communication) : l'explication passe par la pertinence, et l'idée que si une information est digne d'attention, c'est qu'elle est présumée pertinence. En d'autres termes, le principe de pertinence est accompagné d'une présomption (au moins) ou d'une garantie (au plus) de pertinence optimale.

Comme nous l'avons remarqué il y a peu, la réussite de la communication n'est jamais garantie, et le principe de pertinence ne garantit pas, à lui seul, la réussite de la communication : la seule chose qu'il explique, ce sont les raisons pour lesquelles le destinataire accepte de traiter tout acte de communication qui lui est destiné. Le critère qui lui permet d'atteindre une interprétation est ce que Sperber et Wilson ont appelé le *critère de cohérence avec le principe de pertinence*. Ce critère explique que la première interprétation qui vient à l'esprit est l'interprétation cohérente avec le principe de pertinence, à savoir l'interprétation qui produit un effet contextuel suffisant pour compenser l'effort cognitif⁴. Si donc, au niveau du principe, c'est la notion de pertinence optimale qui permet d'expliquer la communication, au niveau du processus d'interprétation, c'est une notion de pertinence minimale qui est effective.

⁴ On rappellera la pertinence n'est pas une notion absolue, mais un concept comparatif, défini de la manière suivante : plus un énoncé produit d'effets contextuels, plus il est pertinent; plus il demande d'effort cognitif, moins il est pertinent.

Comment le **contexte** intervient-il dans la théorie de la Pertinence ? Tout d'abord, l'idée centrale est que l'interprétation d'un énoncé est fonction d'un contexte particulier. A cela, rien de nouveau, sauf sur l'idée que le contexte n'intervient pas seulement quand cela est nécessaire, mais pour tout énoncé. L'association d'un énoncé et d'un contexte, à savoir une contextualisation, produit un type d'effet contextuel, les *implications contextuelles*. Les implications contextuelles correspondent à un type d'*implications*, les *conclusion implicites*, l'autre type d'*implications* étant constitué par les *prémisses implicites*, comme par exemple (8). Les implications correspondent donc à un type d'effet contextuel. Mais le contexte n'intervient pas seulement au niveau des implications : il intervient aussi, dans certains cas tout au moins, pour le calcul des *explicitations*, à savoir l'enrichissement de la *forme logique* de l'énoncé (la forme logique correspond à la sortie de l'analyse syntaxique, et donc à un niveau de représentation conceptuelle). L'assignation des référents aux expressions référentielles, la détermination de l'attitude propositionnelle, voire de la force illocutionnaire, relèvent du processus d'explicitation, qui la plupart du temps, est contextuellement dépendant.

Jusqu'ici, rien de trop nouveau : le contexte semble être une composante nécessaire au processus d'interprétation, sans que pour autant, il nous prémunisse des défauts de la thèse de la dépendance contextuelle. Le point crucial est que le contexte n'est pas, dans la théorie de la Pertinence, donné un fois pour tout (il n'est pas constant, ce qui rendrait sa description exhaustive illusoire) : le contexte est au contraire construit, et ne contient que les propositions nécessaires pour obtenir une interprétation cohérente avec le principe de pertinence. Pour revenir à l'exemple (7), son interprétation ne requiert, comme information contextuelle, que la prémisses implicites (8), que le destinataire aura pour charge de reconstruire.

La conséquence de cette approche n'est pas sans importance. Une grande partie de la discussion que j'ai menée précédemment sur la possibilité même d'une théorie du contexte peut être abandonnée : une telle théorie est non seulement possible, mais surtout nécessaire pour permettre d'expliquer les faits d'interprétation pragmatique.

6. Conclusion : une nouvelle lecture des relations linguistique-pragmatique

Le parcours que je viens d'effectuer peut apparaître totalement régressif : les conquêtes de la linguistique sur la pragmatique semblent ici être non seulement niées, mais ignorées. La séparation radicale entre la linguistique d'une part (relevant du système de traitement linguistique) et la pragmatique d'autre part (relevant du système central de la pensée) ne permet plus, *a priori*, de traiter les faits pragmatiques minimaux, comme les faits d'énonciation.

J'ai indiqué en début de cet article que j'allais montrer l'intérêt pour la linguistique d'une théorie pragmatique radicale comme la théorie de la Pertinence. Je n'ai pas ici la place pour montrer par le détail, et à l'aide d'une argumentation linguistique précise, pourquoi la séparation entre linguistique et pragmatique est productive. J'aimerais simplement, en guise de conclusion, indiquer quelques pistes qui ont donné lieu, récemment, à des avancées significatives du point de vue de la descriptions linguistique (cf. notamment Moeschler et al. 1994 et Moeschler (éd.) 1993). Ce qui rend cette approche pragmatique pertinente du point de vue linguistique tient essentiellement à la

distinction entre **encodage conceptuel** et **encodage procédural**. Les expressions linguistiques pertinentes du point de vue pragmatique ont la propriété (cf. Wilson & Sperber 1990) de ne pas encoder des concepts, mais des procédures. Ces procédures définissent les conditions d'emplois et les instructions des expressions dépendantes contextuellement □ les connecteurs, la négation, les expressions référentielles, les marques temporelles peuvent être définies, parmi d'autres, comme autant de marques procédurales qui demandent de calculer la valeur de chacune en fonction du contexte dans lequel elle intervient.

Cette stratégie d'analyse peut apparaître comme un habillage à la mode de la tradition grammaticale, notamment lorsqu'elle tente de dégager, pour la description des temps verbaux, une valeur de base à l'origine de valeurs particulières. En fait, la pragmatique intervient pour distinguer des usages, et pour expliquer sous quelles conditions ces usages priment sur les autres. Cela conduit à une conclusion tout à fait inattendue : la variété des contextes dans lesquels une expression peut apparaître devrait militer en faveur d'une description non unifiée; c'est en fait l'inverse qui se produit, dans la mesure où la description pragmatique des marques linguistiques cherche au contraire à unifier les descriptions, et à paramétrer le plus possible les interprétations contextuelles. Ceci semble une condition *sine qua non* pour tout traitement global des langues naturelles, et notamment une nécessité pour le développement des interfaces en langue naturelle homme-machine.

Bibliographie

- Anscombe, J.C. & Ducrot, O. (1983), *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga.
- Benveniste, E. (1966), *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.
- Benveniste, E. (1974), *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard.
- Berrendonner, A. (1994), "Anaphores confuses et objets indiscrets", in Schnedecker C. et al., *L'anaphore associative. Aspects linguistiques, psycholinguistiques et automatiques*, Paris, Klincksieck, 209-230.
- Fauconnier, G. (1984), *Espaces mentaux*, Paris, Minuit.
- Fodor J.A. (1983), *The Modularity of Mind*, Cambridge (Mass.), MIT Press.
- Fodor J.A. (1986), *La modularité de l'esprit*, Paris, Minuit.
- Gazdar, G. (1979), *Pragmatics. Implicature, Presupposition and Logical Form*, New York, Academic Press.
- Grice, H.P. (1975), "Logic and conversation", in Cole, P. & Morgan, J.L. (eds.), *Syntax and Semantics 3 : Speech Acts*, New York, Academic Press, 41-58.
- Grice, H.P. (1978), "Further notes on logic and conversation", in Cole, P. (ed.), *Syntax and Semantics 9 : Pragmatics*, New York, Academic Press, 113-127.
- Grice, H.P. (1979), "Logique et conversation", *Communications* 30, 57-72.
- Hjelmlev, L (1971), «Pour une sémantique structurale», in *Essais linguistiques*, Paris, Minuit, 105-121.
- Horn, L.R. (1985), «Metalinguistic negation and pragmatic ambiguity», *Language* 61, 121-174.
- Kleiber, G. (1981), *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Paris, Klincksieck.
- Lakoff, G. & Johnson, M. (1985), *Les métaphores dans la vie quotidienne*, Paris, Minuit.
- Levinson, S.C. (1983), *Pragmatics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Moeschler, J. (1993), «Lexique et pragmatique. Les données du problèmes», *Cahiers de Linguistique Française* 14, Université de Genève, 7-35.
- Moeschler, J. (éd.) (1993), *Temps, référence et inférence*, *Langages* 112, Paris, Larousse.
- Moeschler, J. , Reboul, A., Luscher, J.M. & Jayez, J. (1994), *Langage et pertinence. Référence temporelle, anaphore, connecteurs et métaphore*, Nancy, PUN.
- Moeschler, J. & Reboul, A. (1994), *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil.

- Raccah, P.Y. (1986), «Sémantique épistémique et loi de prédominance de l'argumentation», *Cahiers de Linguistique Française* 7, Université de Genève, 7-36.
- Raccah, P.Y. (1990), «Signification, sens et connaissance : une approche topique», *Cahiers de Linguistique Française* 11, Université de Genève, 179-198.
- Rastier, F. (1987), *Sémantique interprétative*, Paris, PUF.
- Rastier, F. (1991), *Sémantique et recherches cognitives*, Paris, PUF.
- Rastier, F. (1994), «Sur l'immanentisme en sémantique», *Cahiers de Linguistique Française* 15, Université de Genève, 325-335.
- Reboul, A. (1991), «Le système des pronoms personnels en français contemporain : le problème de la référence», *Tranel* 17, Université de Neuchâtel, 123-146.
- Reboul, A. (1994), «L'anaphore pronominale : le problème de l'attribution des référents», in Moeschler, J., Reboul, A., Luscher, J.M. & Jayez, J., *Langage et pertinence. Référence temporelle, anaphore, connecteurs et métaphore*, Nancy, PUN.
- Reddy, M.J. (1979), «The conduit metaphor. A case of frame conflict in our language about language», in Ortony A (ed.), *Metaphor and thought*, Cambridge, CUP, 284-324.
- Searle, J.R. & Vanderveken, D. (1985), *Foundations of Illocutionary Logic*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Sperber, D. & Wilson, D. (1982), "Mutual Knowledge and relevance in Theories of Comprehension", in Smith, N.V. (ed.), *Mutual Knowledge*, New York, Academic Press, 61-85.
- Sperber, D. & Wilson, D. (1986), *Relevance. Communication and cognition*, Oxford, Basil Blackwell.
- Sperber, D. & Wilson, D. (1989), *La pertinence. Communication et cognition*, Paris, Minuit.
- Stalnaker, R. (1977), "Pragmatic Presuppositions", in Rogers, A., Wall, B. & Murphy, J.P. (eds.), *Proceedings of the Texas Conference on Performatives, Presuppositions and Implicatures*, Arlington, Center for Applied Linguistics, 135-147.
- Vanderveken, D. (1991), *Meaning and Speech Acts*, 2 vol., Cambridge, C.U.P.
- Vanderveken, D. (1992), «La théorie des actes de discours et l'analyse de la conversation», *Cahiers de Linguistique Française* 13, Université de Genève, 9-61.
- van der Auwera, J. (1979), "Pragmatic Presupposition : Shared Beliefs in a Theory of Irrefutable Meaning", in Oh, C.K. & Dinneen, D.A. (eds.), *Syntax and Semantics 11 : Presupposition*, New York, Academic Press, 249-264.
- Wilson, D. & Sperber, D. (1990), «Forme linguistique et pertinence», *Cahiers de Linguistique Française* 11, Université de Genève, Université de Genève, 13-53.